

# XIV<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Kinshasa (RDC), les 13 et 14 octobre 2012



## Politique intégrée de promotion de la langue française *Le français, une langue d'aujourd'hui et de demain*

### Un espace linguistique mondial en évolution

Au cours des dernières décennies, de profonds changements ont modifié la place et l'influence relatives des langues sur la scène internationale. Le français, à l'instar d'autres langues internationales, subit les contrecoups de cette évolution. Sa situation demeure enviable à bien des égards et il occupe en maints domaines une place encore significative. Cependant, ces mutations en cours sur la scène linguistique mondiale fragilisent le statut et l'influence actuelles du français. Les enjeux sont tels pour l'avenir que les grandes lignes d'une politique de promotion de la langue française se doivent d'être définies.

L'anglais s'impose de plus en plus comme la langue quasi unique de la modernité, de la technologie, de la norme et de l'économie, ce qui relègue toutes les autres langues, y compris le français, au second plan. Pourtant, ce statut fut celui du français à une autre époque. Il semble nécessaire de corriger ce que l'on considère trop souvent comme une fatalité, puisqu'aucune langue n'a vocation à dominer toutes les autres, fût-ce au nom d'une prétendue efficacité fonctionnelle. De plus, avec la montée des pays émergents, une nouvelle structuration mondiale des échanges linguistiques est en train de se forger. Cette mutation invite à agir en priorité sur les facteurs qui conditionnent le statut international du français, mais aussi à imaginer sa place et son rôle dans le nouveau rapport qui s'instaure peu à peu entre les langues d'usage international.

Dans son rapport « La langue française dans le monde 2010 », *l'Observatoire de la langue française* démontre que le nombre de locuteurs francophones est en forte progression, principalement sur le continent africain, et que son apprentissage progresse partout. Si les conditions nécessaires au développement de l'Afrique sont réunies au cours des prochaines années, et les indicateurs économiques actuels semblent confirmer cette tendance, ce continent pourrait abriter le plus grand nombre de francophones dans le monde en 2050. Toutefois, le maintien du français comme langue d'enseignement, l'accessibilité et l'amélioration de la qualité de l'éducation sont essentiels pour assurer ce développement.

### Une Francophonie engagée au service de la langue française

La Francophonie est un ensemble géopolitique multilingue dont la langue française est le ciment et le socle. Ses membres, sensibles aux grandes évolutions mondiales, ont pris plusieurs décisions au fil des ans pour s'adapter aux impacts de la dynamique internationale en cours.

Au Sommet de Ouagadougou en 2004, les chefs d'État et de gouvernement ont affirmé la nécessité de promouvoir le français en prenant en compte les langues partenaires. Ils ont également souligné l'importance de maintenir la place du français sur la scène internationale et ont reconnu le rôle de l'éducation et des médias comme vecteurs de sa promotion. Ils ont, dès ce moment, posé les bases de la Déclaration de Bucarest qui a adopté, en 2006, le *Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*.

Pour la première fois, en 2008, à Québec, la langue française fut l'un des thèmes spécifiques de discussion lors d'un Sommet de la Francophonie. Les chefs d'État et de gouvernement se sont alors engagés à prendre différentes mesures aux plans national et international afin de promouvoir la langue française. Ils ont aussi demandé à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et aux opérateurs directs de se doter d'une politique de promotion du français qui intègre et met en synergie les actions des uns et des autres.

Au Sommet de Montreux, en 2010, les chefs d'État et de gouvernement ont réitéré leur demande en vue d'une adoption de cette politique intégrée lors du XIVe Sommet de la Francophonie.

C'est sur cette base que le Groupe de travail sur le français dans la vie internationale, formé de représentants des États et gouvernements membres de la Francophonie, a mené une réflexion qui a abouti à cette *Politique intégrée de promotion de la langue française*. Les travaux du Groupe ont été nourris par ceux du Pôle de la langue française, qui a réuni régulièrement l'OIF et les opérateurs de la Francophonie (Agence universitaire de la Francophonie, TV5Monde, Association internationale des maires francophones, Université Senghor d'Alexandrie), ainsi que par les idées émises lors du premier *Forum mondial de la langue française*.

Le *Forum mondial de la langue française*, tenu à Québec du 2 au 6 juillet 2012, a mobilisé près de 2 000 participants de la société civile en provenance d'environ 100 pays, dont près de la moitié étaient des jeunes de moins de 30 ans et 40% originaires du Sud. Ce rassemblement inédit autour de la langue française a retenu quinze priorités dont l'OIF, les opérateurs de la Francophonie et le Groupe de travail sur le français dans la vie internationale ont pris connaissance avec beaucoup d'intérêt et dont la plupart trouvent leur place dans cette *Politique intégrée de promotion de la langue française*.

## DOMAINES PRIORITAIRES

Les caractéristiques qui font du français une langue internationale déterminent les enjeux qu'il convient de considérer pour fonder une politique de promotion garantissant la position originale de cette langue dans l'équilibre linguistique mondial. Celles-ci se déclinent comme suit :

- une dispersion territoriale étendue avec au moins 220 millions de locuteurs issus principalement des 77 États et gouvernements de l'OIF présents sur les cinq continents ;
- le statut de langue officielle ou co-officielle dans 32 États et gouvernements ;
- la langue principale d'enseignement d'une vingtaine de pays ;
- avec 116 millions d'apprenants du et en français dans le monde, cette langue est à la fois une grande langue d'enseignement et l'une des langues étrangères les plus répandues ;
- le statut de langue officielle et de travail dans la plupart des organisations internationales ;
- avec environ 30% de locuteurs natifs, le français est un outil de dialogue et de communication pour les francophones du monde entier ;
- le vecteur d'expressions culturelles diverses grâce aux écrivains, poètes, compositeurs, interprètes ou comédiens qui choisissent de créer en français.

L'ensemble de ces critères atteste de la vitalité du français, qui apparaît comme l'un des déterminants de l'équilibre nécessaire à l'indispensable diversité culturelle et linguistique mondiale.

La contribution de la Francophonie à une mondialisation plus harmonieuse passe donc par une intervention énergique et concertée des francophones dans certains domaines prioritaires :

1. Renforcer la place et le rayonnement du français sur la scène internationale.
2. Relever le défi politique du multilinguisme.
3. Adapter l'action multilatérale aux contextes linguistiques régionaux et nationaux.
4. Consolider le français comme langue d'accès au savoir pour tous.
5. Mettre en valeur l'apport de la langue française au développement économique.
6. Valoriser l'usage de la langue française.

## **1. Renforcer la place et le rayonnement du français sur la scène internationale**

### **Constats**

La place et le rôle du français dans le monde sont tributaires de son usage au sein des grandes organisations internationales. Or, selon le dernier rapport du Corps commun d'inspection (CCI) des Nations unies, *Situation du multilinguisme dans les organismes du système des Nations Unies*, la tendance au monolinguisme se confirme, renforçant l'utilisation « hégémonique » de l'anglais. La situation est semblable au sein des institutions européennes et de la plupart des organisations régionales africaines.

Avec environ 10% seulement des documents rédigés initialement en français et une très faible utilisation de la langue française lors des réunions de travail, la question du plurilinguisme dans les organisations internationales se pose aux francophones avec une acuité particulière. D'une manière générale, alors que l'on prévoit de sérieux déficits de personnels qualifiés pour l'interprétariat et la traduction, la quasi-exclusivité réservée à la langue anglaise dans les communications internes, mais aussi dans les informations destinées au public et à la presse, ou, plus grave encore, dans les avis de vacances de postes et le processus de recrutement, compromettent gravement le fonctionnement des organisations internationales.

Le français est donc soumis à une forte concurrence linguistique internationale qui fragilise sa position, surtout dans les domaines de la diplomatie, des relations économiques, des communications professionnelle, scientifique et technique ainsi que dans le mouvement olympique.

### **Enjeux**

À travers la capacité du plus grand nombre de s'exprimer, de discuter, de négocier et d'avoir accès à toute information utile et pertinente dans sa langue, ce sont en fait les principes d'équité, d'égalité des chances et d'efficacité qui sont recherchés.

À travers la place et le rayonnement de la langue française, c'est l'influence politique des membres de la Francophonie — États, gouvernements et populations — sur la scène internationale qui est en jeu.

### **Objectifs prioritaires**

La Francophonie continuera de mener une action résolue au sein des structures internationales de concertation et de décision, qu'elles soient politiques, économiques, culturelles ou sportives.

Ainsi elle doit :

- assurer le maintien du multilinguisme dans les organisations internationales en concertation avec les autres grands espaces linguistiques ;

- renforcer l'usage du français en tant que langue de la diplomatie, en particulier au sein des organisations politiques internationales ou régionales (onusiennes, européennes, africaines), selon les principes définis dans le *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* ;
- améliorer, à l'échelle internationale, la place de la langue française dans la communication scientifique, technique et à caractère professionnel, y compris en favorisant les travaux de traduction.

## **2. Relever le défi politique du multilinguisme**

### **Constats**

La mondialisation de l'économie et la multipolarité des relations internationales conduisent progressivement à la mise en place d'une nouvelle organisation mondiale des échanges linguistiques. Cette évolution invite à agir en priorité sur le statut du français, mais aussi à réfléchir à sa place et à son rôle dans le nouveau rapport qui s'instaure entre les langues internationales.

La prééminence de l'anglais dans différents domaines d'activité est un fait avéré. Cependant, on assiste aussi ces dernières années à l'apparition d'ambitions linguistiques nouvelles dans les pays émergents (Brésil, Russie, Chine...). Revendiquant leur nouvelle puissance économique, les pays émergents aspirent à un équilibre linguistique plus représentatif de leur nouveau statut. Le modèle hégémonique d'une langue unique, dans ce contexte, est de plus en plus contesté et de moins en moins adapté au nouvel équilibre des forces.

### **Enjeu**

La Francophonie doit assurer la place et le rayonnement du français sur le nouvel échiquier linguistique mondial. Toute action en faveur du français doit prendre en compte le nouveau rapport entre les langues internationales, le multilinguisme étant un défi politique commun aux grands espaces linguistiques.

### **Objectifs prioritaires**

La coopération déjà établie avec les aires hispanophone et lusophone sur la question du multilinguisme mérite de s'ouvrir à d'autres espaces, notamment l'espace arabophone, afin de mener une réflexion globale sur la diversité linguistique comme composante essentielle de la diversité culturelle, indispensable levier du développement durable des communautés, des peuples et des nations.

La Francophonie doit :

- valoriser les intérêts qu'elle partage avec les autres grands espaces linguistiques pour mettre en œuvre une coopération en faveur du multilinguisme fondée sur la réciprocité ;
- généraliser l'apprentissage de plusieurs langues étrangères dans les systèmes éducatifs ;
- préserver la diversité linguistique de l'espace francophone inscrite dans la coexistence harmonieuse du français avec les langues partenaires.

### **3. Adapter l'action multilatérale aux contextes linguistiques régionaux et nationaux**

#### **Constats**

Les États et gouvernements membres de la Francophonie présentent des situations linguistiques internes très diverses. Le français peut y être langue officielle et langue d'enseignement, seul ou avec d'autres langues, ou langue étrangère enseignée et promue à différents degrés. Loin d'être une entité homogène, la Francophonie est caractérisée par des relations différenciées au français. Par ailleurs, la langue française s'enrichit des apports des langues parlées dans différentes régions du monde.

D'autre part, si les Européens représentent encore aujourd'hui 40% des locuteurs francophones dans le monde, à partir de 2050, 85% de ces locuteurs seront issus du continent africain.

#### **Enjeux**

La place du français doit se consolider et se renforcer, dans le cadre de l'importante évolution interne que connaît l'espace francophone.

#### **Objectifs prioritaires**

Les actions multilatérales de promotion de la langue française seront plus efficaces si elles prennent en compte les différents contextes régionaux et si elles sont adaptées aux statuts et usages divers de cette langue dans les États et gouvernements membres.

La Francophonie doit :

- préserver la place du français dans les systèmes éducatifs des pays dans lesquels il est langue officielle, co-officielle ou d'enseignement et s'assurer de sa présence dans l'offre linguistique des autres pays, y compris hors de l'espace francophone institutionnel ;
- définir, en accord avec les États et gouvernements membres des différentes régions, des projets francophones régionaux ;
- valoriser l'évolution de la norme linguistique dans les différents espaces géographiques francophones de manière à ce qu'elle prenne en compte les apports nationaux ou régionaux.

### **4. Consolider le français comme langue d'accès au savoir pour tous**

#### **Constat**

Avec 116 millions d'apprenants de et en français répartis dans tous les pays du monde, et plus d'un million de professeurs, le français est une grande langue d'enseignement et d'apprentissage. Présent à tous les niveaux d'enseignement, le français offre un accès aux instituts et aux filières universitaires, professionnelles ou de recherche.

L'OIF et les opérateurs de la Francophonie, dans le cadre de leurs missions et compétences respectives, agissent résolument dans le domaine de l'éducation et de la transmission des savoirs.

#### **Enjeu**

La francophonie ne pourra progresser dans le monde que si une éducation de qualité en langue française est garantie aux populations de tous les États et gouvernements membres.

De même, il faudra assurer un accès adéquat au savoir en langue française, notamment à travers le numérique. La zone africaine — mais pas seulement — est concernée au premier chef parce qu'elle rassemble le bassin de locuteurs francophones potentiels de loin le plus important. D'après certaines estimations, d'ici 50 ans, 90% de la population jeune de l'espace francophone proviendra de l'espace africain.

### **Objectifs prioritaires**

L'éducation doit rester au cœur de l'action de la Francophonie.

La Francophonie doit :

- assurer un enseignement de qualité en et de la langue française à tous les niveaux, et pour tous, y compris les femmes et les filles, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement ;
- reconnaître le continent africain comme zone prioritaire de toute action en faveur de la promotion et de l'enseignement du français, dans le respect des langues partenaires ;
- favoriser l'accès au savoir en français, en particulier par la réduction de la fracture numérique, le transfert de connaissances et de technologies ;
- assurer la diffusion du savoir francophone, notamment par l'intermédiaire de la traduction.

## **5. Mettre en valeur l'apport de la langue française au développement économique**

### **Constat**

Il existe une idée reçue selon laquelle le français est la langue d'une élite culturelle déconnectée des réalités quotidiennes. Pourtant, le français est et doit demeurer essentiel pour la réussite individuelle et le développement des sociétés. La langue française, par son rayonnement international, constitue un atout de premier plan susceptible de contribuer fortement à la croissance des pays en développement.

### **Enjeu**

Dans ce contexte, la question de l'attractivité du français, notamment pour l'accès à l'emploi et la participation de tous aux échanges économiques et culturels, revêt une grande importance.

Le maintien ou l'intégration de la langue française parmi les leviers importants du développement économique des pays, en particulier ceux du Sud, sont des conditions *sine qua non* de sa confirmation comme outil au service des populations.

### **Objectifs prioritaires**

L'utilité de la langue française doit être recherchée prioritairement dans des domaines répondant aux besoins des populations :

- faire en sorte que la langue française soit un atout pour l'insertion professionnelle des jeunes ;
- valoriser la langue française dans le monde de l'entreprise et du travail en général ;
- faciliter aux pays du Sud l'accès en français à la coopération et aux ressources financières internationales.

## **6. Valoriser l'usage de la langue française**

### **Constat**

Les médias, l'audiovisuel et l'univers numérique influencent de plus en plus fortement la vie quotidienne des citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle — et tout particulièrement de la jeunesse — leurs loisirs et même leur formation et leur travail. L'amélioration de la place et de l'image de la langue française dans l'univers numérique, les médias et l'audiovisuel est une exigence dictée par l'importance de ces secteurs. Cependant, la mise en valeur de la langue va au-delà de sa simple promotion dans les moyens d'information et de communication. Elle exige que l'on agisse plus en profondeur sur l'image de cette langue qui dépend de son utilité effective.

La mondialisation et la culture de masse laissent une place insuffisante à l'expression du français. Son influence à long terme dépendra en grande partie de sa capacité à inverser cette tendance et à s'imposer comme facteur de modernité.

### **Enjeux**

La Francophonie, dans toute la diversité de ses composantes, doit véhiculer une image moderne et positive de la langue française. Les systèmes d'éducation et les grands instruments culturels doivent être mis au service de cette ambition, car ils déterminent les choix individuels et collectifs à long terme.

### **Objectifs prioritaires**

Il est essentiel de renforcer l'unité et la coordination des efforts de tous les acteurs de la Francophonie et de montrer la qualité et la diversité de ses actions.

- renforcer tous les médias francophones et assurer l'accès de TV5Monde à toutes les populations ;
- faire de l'action culturelle et de la politique éducative des vecteurs de la politique de compétitivité linguistique de façon à combattre les perceptions déformantes à l'égard du français ;
- assurer la présence du français dans des programmes populaires, intéressant des pans larges de la population et en particulier les jeunes publics ;
- mobiliser les médias francophones pour une meilleure communication à destination des grands publics sur les actions et manifestations de la Francophonie.

## **LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA LANGUE FRANÇAISE : RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

### **Le rôle de la Francophonie institutionnelle**

La langue française, fil conducteur des actions de la Francophonie, constitue nécessairement une préoccupation commune de l'OIF et des opérateurs. Une partie importante de la programmation de ceux-ci concourt déjà à l'objectif de promotion de la langue française.

La politique de promotion de la langue française, pour être efficace, requiert une concertation régulière entre les acteurs de la Francophonie institutionnelle qui ont des rôles et des responsabilités spécifiques à l'égard de cette langue.

L'OIF et les opérateurs se concerteront sur leur programmation relative à la langue française au sein du *Pôle de la langue française* qui les réunit à intervalles réguliers. Ils veilleront à la complémentarité de leurs actions dans le respect des mandats et des compétences de chacun. Ils rechercheront autant que possible des partenariats et des synergies.

Le *Pôle* fera état de ses discussions au *Groupe de travail sur le français dans la vie internationale* qui inscrira régulièrement à son ordre du jour la question du suivi de la politique intégrée de promotion de la langue française.

L'évolution des discussions au sein du *Pôle* sera également portée à l'attention du *Conseil de coopération* qui réunit les hauts responsables de l'OIF et des opérateurs et qui est présidé par le Secrétaire général de la Francophonie.

Le Secrétaire général doit être au centre du dispositif politique, en incarner le projet et lui insuffler sa dynamique. Il doit en être le porte-parole et l'intermédiaire auprès des États et gouvernements, comme auprès des responsables des autres aires linguistiques.

### **Une responsabilité partagée avec les États et gouvernements, les entités décentralisées et la société civile**

Une politique de promotion de la langue française ne peut pas prendre appui uniquement sur l'action concertée de l'ensemble des acteurs de la Francophonie institutionnelle. À eux seuls, et malgré tous leurs efforts, il est impossible qu'ils atteignent l'objectif.

Les constats et les enjeux, de même que les axes prioritaires qui en découlent, mettent en évidence le rôle essentiel des États et gouvernements membres de la Francophonie et de leurs représentants dans les enceintes internationales, lesquels agissent notamment au sein des groupes d'ambassadeurs francophones. La politique de la Francophonie à l'endroit de la promotion du français ne peut être que multilatérale, à la fois dans son ambition et dans sa mise en œuvre, dans le respect de la pluralité des modèles nationaux, de la diversité des moyens et de la répartition des compétences au sein des États. Les constats mettent aussi en lumière l'impérieuse nécessité d'associer la société civile à ces efforts de promotion de la langue française.

La volonté politique des membres de la Francophonie, États et gouvernements, est indispensable pour une promotion efficace de la langue française. Au sein de l'espace francophone, les États et gouvernements devraient encourager la mobilité pour permettre une meilleure circulation des idées et des biens culturels.

Que ce soit dans l'éducation et la formation, dans leurs relations internationales, dans les communications, dans l'administration gouvernementale ou dans la vie économique, le pouvoir de légiférer et de réglementer des États et gouvernements est incontournable. L'éducation, domaine qui touche directement les populations, apporte une pierre essentielle à l'édifice de la valorisation et de la promotion de la langue française. Des enseignants bien formés, une éducation de qualité, voilà des conditions *sine qua non* pour que promotion de la langue française et croissance économique aillent de pair.

Il est souhaitable que les États et gouvernements de la Francophonie définissent des stratégies nationales volontaristes, ambitieuses et coordonnées de promotion de la langue française. Ces stratégies, pour être efficaces, doivent être relayées par les pouvoirs locaux et régionaux qui jouent souvent un rôle très important dans le domaine de l'éducation ou de l'environnement urbain entre autres. Elles devraient porter en priorité sur l'enseignement du et en français, s'appliquer autant que possible aux produits culturels nationaux et être susceptibles d'entraîner l'adhésion des agents économiques, et tout particulièrement des entreprises, ainsi que celle des milieux associatifs, relais sur lesquels la promotion de la langue française a intérêt à s'appuyer.

La synergie des actions entre les États et gouvernements — y compris dans leurs composantes décentralisées — et la Francophonie pourra se refléter dans la signature de pactes linguistiques.

Depuis Montreux, la Francophonie institutionnelle a fait beaucoup d'efforts afin d'associer la société civile à son action en faveur de la langue française. Que ce soit à travers des regroupements professionnels francophones ou par le biais du *Forum mondial de la langue française*, les rapprochements avec la société civile s'intensifient. L'engagement et l'action de plusieurs organismes œuvrant dans tous les domaines d'activité sur la scène nationale ou internationale s'avèrent d'une grande utilité et d'une grande portée. À travers les partenaires de la société civile, la capacité d'intervention de la Francophonie s'en trouve démultipliée. À cet égard, le *Forum mondial de la langue française* a constitué une excellente expérience de mobilisation d'associations, de réseaux professionnels, d'entrepreneurs, de syndicats... Le succès de cet événement ne sera assuré à terme que si la Francophonie sait poursuivre l'élan qu'il a su générer. Cela impose un suivi réel et effectif qui devrait aboutir à l'organisation d'un deuxième Forum.

### **La Francophonie en action pour l'avenir de la langue française**

La Francophonie a pris la mesure de la situation actuelle du français et de sa pleine légitimité à agir de manière concertée pour sa promotion. Aucune autre organisation ne peut se substituer à elle en un domaine dans lequel elle a une responsabilité particulière qu'elle assume pleinement.

Forte des constats développés dans ce document et consciente des enjeux vitaux pour l'avenir du français, la Francophonie souhaite se donner les moyens de renforcer la position de cette langue sur la scène internationale à l'horizon 2050. Elle entend œuvrer pour que la langue française conserve les atouts qui, aujourd'hui, lui confèrent un statut, des fonctions et un réel pouvoir d'influence. Pour ce faire, elle compte agir à la fois sur le nombre de locuteurs, sur le maintien de son caractère officiel dans les États et les organisations internationales, sur le développement de l'enseignement du et en français ainsi que sur son usage comme un des moyens de communication et d'expression culturelle privilégiés par des populations très diverses.

Seule une action déterminée et concertée en faveur de la langue française, de l'OIF et des opérateurs conjuguée à celle des États et gouvernements membres, des collectivités locales et de la société civile peut porter des fruits. La politique de promotion de la langue française doit être commune et multilatérale dans ses priorités, tandis que ses modalités d'action et de mise en œuvre doivent être nationales et adaptées à chaque contexte.

Du succès de cette action, dirigée en particulier vers la jeunesse, dépend l'adhésion que cette langue va susciter auprès des générations futures. Si le français relève le défi de rester une langue de communication internationale, d'être reconnu à la fois comme langue de culture et de développement économique, sa perception évoluera dans le bon sens.

Assurer l'adhésion des générations futures à l'endroit du français et susciter un désir durable de français parmi la jeunesse, telle est l'ambition de cette politique de promotion de la langue française.